

BILAN FINANCIER

SUR 160 JOUEURS

RECETTES	
Engagements	10880 €
Sponsors SPACE BOWLING/autres	1254 €
TOTAL RECETTES	12134 €
DEPENSES	
Parties	5839 €
Homologation	221 €
Frais d'arbitrage	255 €
Frais d'organisation	649 €
Indemnités	5170 €
TOTAL DEPENSES	12134 €

DETAIL DES INDEMNITES

SCRATCH		HANDICAP	
RANG	€	RANG	€
1er	700	1er	280
2ème	550	2ème	240
3ème	450	3ème	220
4ème	350	4ème	160
5ème	210	5ème	110
6ème	210	6ème	110
7ème	180	7ème	80
8ème	180	8ème	80
9ème	140	9ème	60
10ème	140	10ème	60
11ème	80	11ème	50
12ème	80	12ème	50
13ème	60	13ème	40
14ème	60	14ème	40
15ème	60	15ème	40
16ème	60	16ème	40

Le BOWLING CLUB ARLES CAMARGUE



Nîmes, du 18 au 23 mars 2014

8^{ème} Tournoi du MUGUET

**NATIONAL OPEN SCRATCH
OUVERT ETBF
AVEC CLASSEMENT HANDICAP**



REGLEMENT

1. Ce tournoi est ouvert à toute personne licenciée FFBSQ ou dans 3 autres fédérations membres ETBF (dans l'ordre d'inscription). Toute réservation devra être validée par l'envoi de l'engagement sous 15 jours, et sera alors ferme et définitive. Il n'y aura pas de classement avec handicap pour les joueurs sous licence étrangère.
2. En cas d'absence d'arbitre, c'est le directeur de compétition qui veille au bon déroulement de celle-ci.
3. 8 quilles de bonification par ligne scratch pour les féminines. Le handicap retenu sera égal à 80% de la différence avec 220 et limité à 80. Le listing de référence est celui de mars 2014.
4. Chaque joueur se verra attribuer une piste par tirage au sort.

PHASE 1/QUALIFICATIONS :

3 séries de 3 parties avec décalages de 5 pistes sur la droite après chaque série. Le 1^{er} de chaque tour de qualification (en cas d'ouverture du tour 1, un seul qualifié direct pour ces 2 tours) est directement qualifié pour la phase 3. Soit 6 scratch et 6 handicap.

PHASE 2/DEMI-FINALES :

Une fois le classement de la phase 1 effectué, les 5 meilleurs (en retirant si nécessaire les qualifiés directs de la phase 1) sont directement qualifiés pour la phase 3. Les 14 suivants font 6 parties, cumulées avec 50% du score des éliminatoires, en 2 séries de 3 parties avec décalage de 7 pistes à droite après la 1^{ère} série. Les 5 meilleurs de la phase 2 accèdent à la phase 3.

On procède de la même manière pour la catégorie « handicap » une fois retirés les joueurs qualifiés pour le « scratch ».

PHASE 3/FINALES ROUND ROBIN :

Les scores précédents ne sont pas conservés. Les 16 joueurs qualifiés sont répartis en 2 poules de 8 joueurs pour une formule round robin, selon le système pair/impair. Il sera attribué aux finalistes 30 quilles de bonus par match gagné et 15 en cas d'égalité. Les classements seront établis au total général des quilles additionné des bonus. Même procédure pour la catégorie handicap.

PHASE 4/MATCHS DE POSITION :

Les vainqueurs de poules se disputent le gain de la compétition au meilleur de 2 lignes. Les seconds de poules se disputent les places 3 et 4 au meilleur de 2 lignes. Les autres finalistes sont départagés, à égalité de place, par leur moyenne sur la finale match play.

EGALITES : A chaque phase qualificative, les égalités sont départagées par la dernière ligne jouée, au bénéfice du score le plus élevé. En cas de nouvelle égalité, on retiendra l'avant dernière ligne et ainsi de suite. Cette règle s'applique à tous les niveaux de la compétition.

5. En cas de retard sur la phase de qualification, le joueur ou la joueuse débute sa partie à la frame en cours. Son score sera scratch sur cette ligne. Il n'y aura ni échauffement, ni rattrapage des frames et/ou lignes perdues. En cas de retard (joueur ne répondant pas à l'appel 15 mn avant le début des boules de chauffe) ou désistement sur les autres phases, un joueur sera repêché. Seuls les 3 joueurs les mieux classés peuvent être repêchés.

HORAIRES

Mardi 18 mars	TOUR 1	18h30-22h10	Tous joueurs
<i>NB : le tour 1 sera ouvert en fonction du remplissage des autres tours</i>			
Mercredi 19 mars	TOUR 2	18h30-22h10	Tous joueurs
Jeudi 20 mars	TOUR 3	18h30-22h10	Tous joueurs
Vendredi 21 mars	TOUR 4	13h30-17h10	Tous joueurs
	TOUR 5	18h30-22h10	Tous joueurs
Samedi 22 mars	TOUR 6	9h-12h40	Joueurs + 100 km
	TOUR 7	14h-17h40	Joueurs + 200 km
Dimanche 23 mars	½ Finales		9h30- 12h
	Finales Match Play		13h30-17h
	Matchs de classement		17h-17h15
	Remise des prix vers		17h30

Un reconditionnement sera fait avant et entre chaque tour de poule, et le dimanche avant les 1/2 finales et les finales Match Play. Tous les prix seront remis en présence de l'ensemble des récompensés. Aucune dérogation ne sera admise (sauf décision du directeur de compétition).

DROITS D'ENGAGEMENT

Les engagements sont fixés à 68€. Les chèques sont à libeller à l'ordre du BCAC. Les engagements seront considérés comme valables suivant les conditions ci-après : être accompagné du paiement des droits ; comporter les informations nécessaires (nom et prénom, n° de licence, tél./mail et adresse de la personne à contacter, horaire choisi). Les engagements sont à faire parvenir au directeur de compétition : Monsieur Laurent NIETO 665 rue Tour de l'Evêque 30000 NIMES

☎ : 06 83 25 27 93 - @ : laurentnieto@free.fr - <http://b.c.a.c.free.fr/>